

Le Droit individuel à la formation (DIF)

Faites le point sur le DIF: la réglementation applicable, son coût, ses bénéficiaires, ses avantages pour les entreprises

Au programme

- Le dispositif légal : rappel de la réglementation.
- La demande DIF par le salarié : quelle réponse à apporter ?
- Le DIF et la stratégie d'entreprise : au coup par coup ou anticipative ?
- La gestion administrative et financière du DIF : la contribution des entreprises.

Questions / réponses sur le DIF/

Intervenantes : Marie-Pierre Kiffer et Hélène Clédat, juristes à la Délégation Formation & Compétences de la CCIP.

Lieu de la réunion : CCIP Hauts-de-Seine – 6-8 rue des Trois Fontanot – Nanterre.

Date : 16 septembre 2010.

Durée : 3 heures, de 9h à midi.

Participation : 40€ nets.

Inscriptions et informations complémentaires en ligne sur www.ccip92.fr



Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine
6-8 rue des Trois Fontanot
92023 Nanterre cedex